



Association
Insertion
Éducation
Soins

Projet associatif 2026 - 2031



Projet associatif 2026-2031 :

une vision ambitieuse pour l'AIES

Depuis près de 60 ans, l'AIES n'a cessé de militer pour assurer la défense des droits des personnes en situation de handicap, l'accès à une vie personnelle et sociale la plus épanouie possible.

Ce projet associatif est le résultat d'un travail collaboratif associant le Conseil d'Administration, la Direction Générale, les professionnels de l'association, les familles et les personnes accompagnées.

Cette approche nous a permis de croiser les orientations politiques avec les besoins des personnes.

Ce projet associatif permet également de positionner l'AIES comme un acteur majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap afin de construire ensemble une société inclusive. Nous souhaitons, à travers ce projet associatif, réaffirmer notre identité, nos valeurs, nos missions et notre souhait d'évoluer, de progresser et de développer des solutions, afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours et que le projet de vie de chacun et son autodétermination soient une réalité.

Fondé sur notre histoire et orienté vers le futur, il établit une vision fédératrice pour les cinq années à venir.

A partir de ce projet associatif, un plan stratégique, outil de déclinaison concrète des axes du Projet, va être construit pour définir les objectifs opérationnels.

Ce plan stratégique contiendra des indicateurs de suivi qui permettront de mesurer et d'évaluer régulièrement l'état d'avancement et l'efficacité des actions menées sur le terrain. C'est à partir de ces indications et des constats d'évolutions ou d'ajustements nécessaires que nous ferons évoluer nos actions.

Le plan stratégique sera l'outil quotidien de travail. Il permettra à la gouvernance associative et aux professionnels de disposer d'une feuille de route, de mesurer l'état d'avancement des projets et des objectifs, d'anticiper les évolutions prévues ou apparaissant comme nécessaires et d'avancer collectivement.

Notre histoire :



L'AIES est une association à but non lucratif, créée en 1968 à l'initiative de la municipalité de **Trappes**.

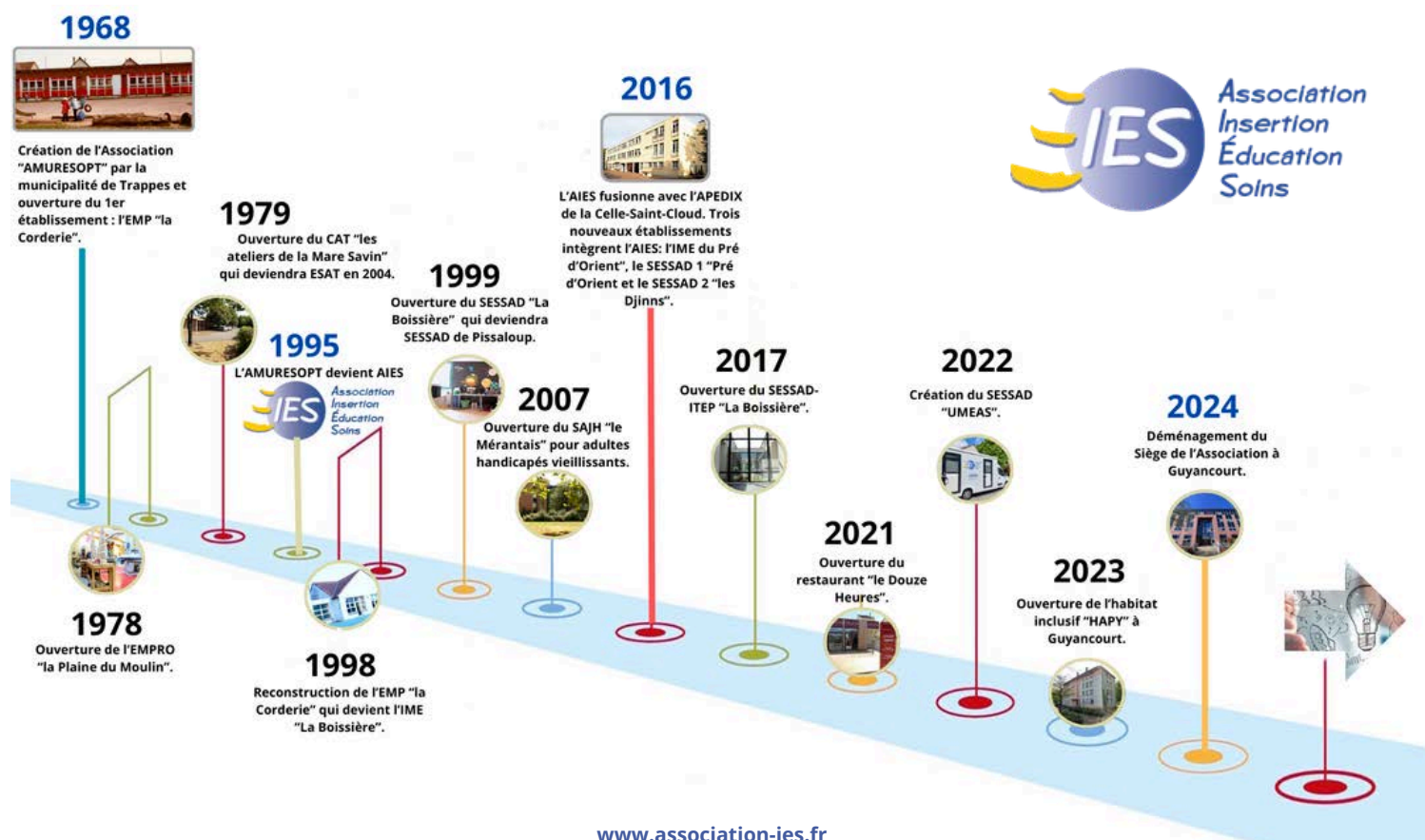
L'association s'appelait alors "**A.MU.RE.SO.P.T.**" pour "Association MUunicipale pour la REinsertion SOciale et Professionnelle de Trappes".

L'équipe municipale souhaitait ainsi répondre aux besoins des familles et des enfants de la ville souffrant d'un handicap mental, en proposant des réponses adaptées en matière de scolarisation, d'insertion, d'éducation et de soins.

En 1995, l'association "A.MU.RE.SO.P.T." change de nom et devient "**AIES**" (**A**ssociation **I**nsertion, **E**ducation et **S**oins).

Depuis 1968, le développement de l'association a largement dépassé le cadre de la municipalité de Trappes, en intégrant notamment en 2016 les établissements de l'**APEDIX** à **la Celle-Saint-Cloud** et **Versailles**.

En près de 60 ans d'accompagnement de populations en situation de handicap, le parcours de l'AIES repose sur quelques dates particulièrement importantes :





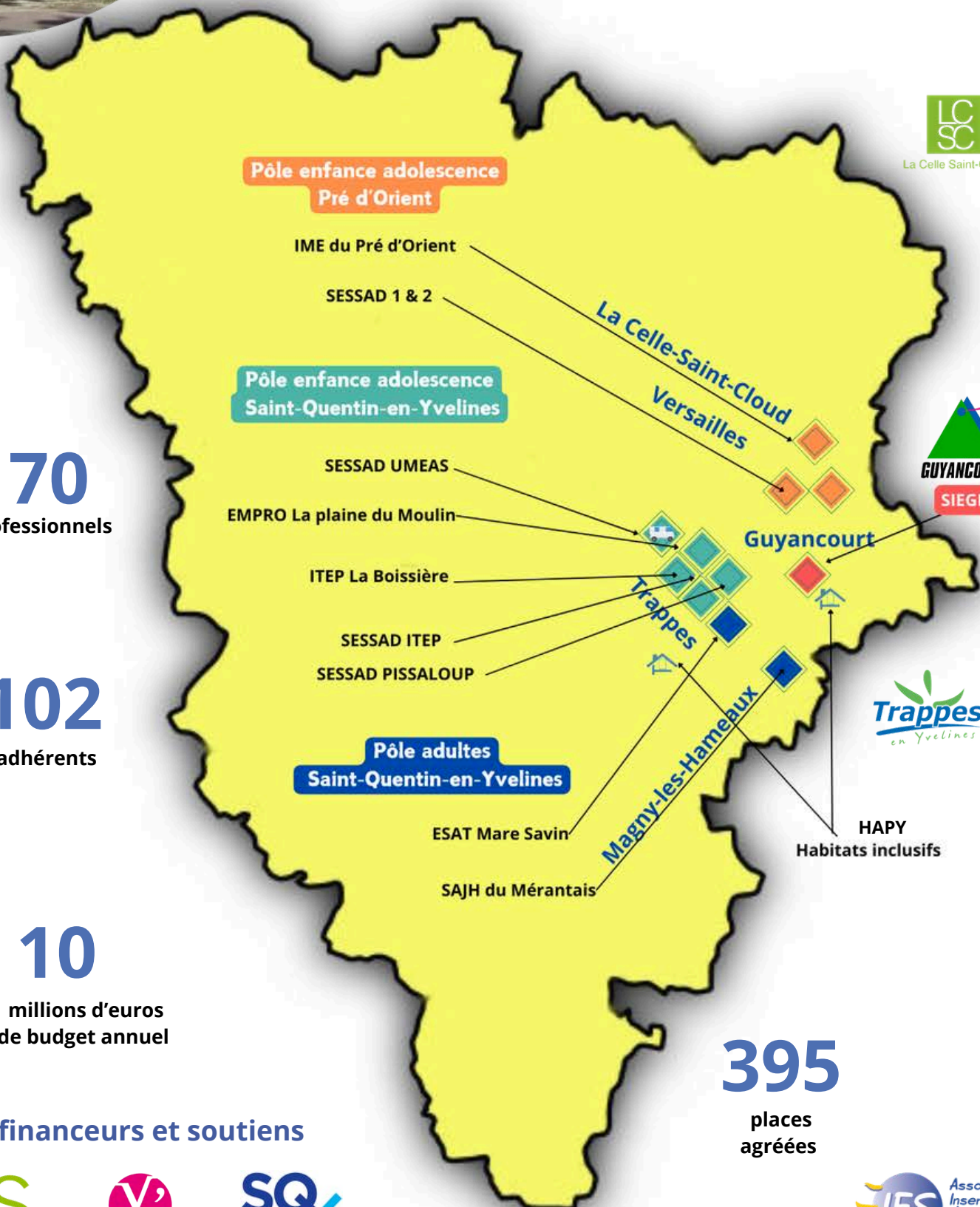
10 établissements
et services
+ habitats inclusifs

170
professionnels

102
adhérents

10
millions d'euros
de budget annuel

Nos financeurs et soutiens



395
places
agrées

Nos ambitions

Le fondement de notre engagement repose, depuis près de 60 ans, sur **la primauté de la personne accompagnée** dans chacune de nos actions.

Cette vision s'incarne au travers des valeurs qui guident nos réflexions et nos actions au sein de l'AIES. Trois d'entre elles constituent nos ambitions « socles »:

- **Cœuvrer ensemble à l'épanouissement de la personne** accompagnée, à la reconnaissance et à la valorisation de ses différences, en prônant la solidarité, la bienveillance et le lien avec les familles et les aidants

- Faire toute sa place à **la capacité d'autodétermination** de la personne accompagnée, actrice de son projet de vie et de sa citoyenneté, dans le respect de ses droits et de ses choix et dans une logique de parcours individualisé

- Être une force de promotion, de revendication et d'innovation en faveur de la dignité et de la liberté d'expression de la personne en situation de handicap, en contribuant à **la faire évoluer dans une société solidaire et inclusive**





Notre mission

Mettre nos valeurs, nos compétences et notre créativité, au service de la qualité de vie, du parcours et de la citoyenneté de la personne en situation de handicap, dans un environnement innovant, grâce aux forces vives de l'Association: adhérents, administrateurs, bénévoles, familles et professionnels.

Notre projet

- **Assurer un accompagnement qualitatif et bienveillant** au sein des établissements et services, dans le cadre d'un total respect du principe de laïcité
- **Proposer une offre modulable**, individualisée et évolutive adaptée aux besoins de la personne
- **Promouvoir les intérêts de la personne** en situation de handicap
- **Favoriser un développement maîtrisé et cohérent** de l'Association dans une démarche de responsabilité environnementale et sociétale

Un bilan très positif du précédent projet associatif



Au niveau de la Gouvernance

- **Refonte des statuts et actualisation du règlement intérieur** avec un resserrement de l'équipe de gouvernance au Conseil d'Administration et au Bureau pour une plus grande efficacité et réactivité.
- **Signature du premier CPOM** de l'Association avec l'ARS et le Conseil Départemental
- **Déménagement du Siège** dans des locaux beaucoup plus adaptés à la taille de l'Association et au **renforcement des équipes du Siège** (DAF et DRH). Nouveaux locaux permettant aussi de développer les échanges et de recevoir les professionnels, les bénévoles et les familles dans de meilleures conditions d'accueil.
- **Développement de la fonction communication** (Newsletters, réseaux sociaux, site internet)
- Représentation au sein d'instances inter-associatives départementales (Handisocial78)
- Mutualisation inter-associative pour la **mise en place du projet ESMS Numérique** intégrant le développement du Dossier Usager Informatisé (DUI). L'AIES est porteuse du projet.

Au niveau des équipes professionnelles

- Mise en œuvre d'**actions de cohésion** à destination du personnel : temps d'accueil des nouveaux salariés, cérémonie des vœux, soirée festive d'été .
- **Actualisation des Accords Collectifs.**
- Mise en place d'une politique managériale facilitant la **coopération par l'organisation de groupes de travail métiers** : cadres intermédiaires, professionnels SESSAD, comptables, secrétaires ... et le développement des compétences par la formation.
- **Revalorisation salariale « SEGUR de la santé »** appliquée à tous les salariés.
- Formalisation de la **charte de la bienveillance.**

Au niveau de l'accompagnement des usagers

- Adaptation et **développement de l'offre** en fonction des besoins (création du SESSAD UMEAS, extension du nombre de places au sein du SESSAD de Pissaloup, transformation et extension de places dédiées autisme à l'IME du Pré d'Orient), mise en place de **classes inclusives** (Unités d'enseignement externalisées -UEE) à l'IME du Pré d'Orient, à l'EMPRO et à l'ITEP de Saint Quentin en Yvelines, création du dispositif HAPY (**logements inclusifs pour travailleurs ESAT**), poursuite du développement socio-économique de l'ESAT avec l'**ouverture d'un nouveau restaurant « le 12 Heures »** à Trappes, la gestion de la cafétéria du Conseil Général des Yvelines. Augmentation du nombre de places pour le SAJH du Mérantais.
- Pour les **travailleurs de l'ESAT, uniformisation des rémunérations** en portant, pour tous, la part salaire ESAT à 15% du SMIC, contre 5.5% auparavant pour 15% d'entre eux.
- Animation d'accueil « **RÉPIT par le Loisir** » pour les enfants et adolescents pendant les congés d'été.



Nos Forces

- Un accompagnement des personnes accueillies unanimement **reconnu pour sa qualité**
- Une **capacité à innover** et à toujours rechercher le développement de nos capacités et modes d'accompagnement pour les adapter au besoin des usagers
- Une **gouvernance resserrée, proactive, disponible et engagée**
- Une **organisation très bien structurée**
- Des **équipes professionnelles qualifiées, engagées et formées**
- Une reconnaissance et une **relation de grande confiance avec nos financeurs ARS et Conseil Départemental**
- Un développement efficace des **partenariats avec les autres collectivités territoriales** de notre périmètre, les acteurs du secteur et le monde associatif
- Une **solidité financière**

Ce qu'il nous reste à améliorer

- Aller toujours plus loin** dans notre capacité à offrir de nouvelles formes d'accompagnement aux personnes accueillies et de soutien aux familles
- Développer notre "marque employeur"** pour faire face aux difficultés de recrutements, constat commun pour l'ensemble du secteur médico-social.
- Continuer à **développer le sentiment d'appartenance des équipes**
- Etoffer nos outils de suivi et de pilotage des performances** pour une gestion encore plus fine des activités
- Poursuivre les efforts en matière de **mutualisation des moyens humains et matériels**
- Pérenniser la gouvernance associative** par un renouvellement de ses forces vives (bénévoles), autour d'une plus grande mobilisation des familles

Engagement n° 1



Favoriser le **pouvoir d’agir de la personne** accompagnée et son inclusion dans la société.

Faire évoluer la relation d’accompagnement en renforçant l’implication de chaque personne accompagnée dans sa vie, son projet personnalisé, sa citoyenneté, dans une logique de fluidité de parcours favorisant l’inclusion.

Améliorer l’accès à l’information des personnes accompagnées, ainsi que sa compréhension.

Faire toute sa place à la **capacité d’autodétermination** de la personne accompagnée et lui permettre :

- de voir respecter : **ses droits, ses libertés et ses choix**
- de se former et d’apprendre tout au long de sa vie
- d’apprendre par l’expérimentation
- de pouvoir **réaliser son projet et de trouver sa place dans la société**
- de vivre une vie affective et relationnelle
- d’exercer sa **pleine citoyenneté** et de participer à la vie de la cité.

Engagement n° 2

Maintenir une **gestion performante et un management par la qualité**



Renforcer la transversalité et les compétences des professionnels par la recherche constante d'amélioration des pratiques dans un contexte d'évolution continue des publics et de leurs besoins.

Soutenir le renforcement des compétences des professionnels par la mise en oeuvre d'une politique de formation ambitieuse.

Favoriser les échanges de pratiques interservices et la mutualisation des compétences et des moyens à l'interne, comme à l'externe, pour une meilleure qualité de vie et d'accompagnement des personnes accueillies.

Engager un processus continu de suivi et d'évaluation de la qualité.

Mutualiser les moyens, pour, dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, trouver des solutions et dégager les marges de manœuvre nécessaires au maintien des services et les capacités d'investissement indispensables aux projets et rester ainsi dans une logique d'innovation et de développement social.

Encourager le développement d'une politique écoresponsable

Renforcer l'adhésion des professionnels aux sujets environnementaux

Veiller à la performance énergétique des locaux et réduire les consommations.

Sensibiliser les personnes accompagnées aux défis écologiques de demain



Engagement n° 3

Poursuivre un **développement maîtrisé et cohérent de l'Association autour d'une stratégie associative partagée par tous**

Un positionnement affirmé dans notre environnement institutionnel, en développant les relations et les partenariats avec nos instances de contrôle, ARS et Conseil Départemental, les collectivités territoriales sur notre territoire d'implantation, et les autres acteurs de la vie civile pour soutenir l'inclusion.

Être force de proposition, reconnue comme un acteur constructif, à l'initiative de projets et de réponses innovantes auprès des pouvoirs publics.

Assurer une veille et une réactivité dans les réponses aux appels à projets et à manifestation d'intérêt, qui constituent autant d'opportunités de développement pour l'AIES pour répondre aux besoins non couverts, essayer notre expertise et nos valeurs et s'ouvrir à d'autres publics en développant d'autres compétences et savoir-faire.

Continuer d'affiner notre politique financière en recherchant de nouveaux financements.

L'AIES doit également rester à l'écoute de demandes d'autres associations gestionnaires quant aux propositions et possibilités de rapprochement si les activités concernées s'inscrivent dans nos savoir-faire reconnus ou dans de nouvelles ouvertures souhaitées pour le développement de l'Association.



Engagement n° 4

Animer **une dynamique associative**

Affirmer l'identité militante de notre association, en renforçant la participation des familles à la dynamique associative et développer la politique d'adhésion, d'engagement et de fidélisation de nouveaux membres bénévoles.

Préparer l'avenir de l'Association autour d'une gouvernance associative engagée et pérenne.

Porter, toujours plus fortement, nos propositions et nos revendications dans les différentes instances territoriales ou groupements du champ du médico-social (Handisocial78).

Développer la participation et la communication à destination des personnes accompagnées, des familles, des partenaires, des professionnels et du grand public (réseaux sociaux, newsletters, réunions thématiques, Portes ouvertes, fêtes, ...) en promouvant les rencontres et les actions communes afin de développer la culture d'appartenance et favoriser l'engagement associatif.

En développant la communication, accroître la visibilité de notre marque employeur pour renforcer son attractivité, en valorisant l'action des professionnels.

Ce Projet Associatif a été coconstruit à partir des demandes et des besoins exprimés par les personnes accompagnées et les familles, des attentes des administrateurs et des professionnels.



A partir de l'expression de besoins des usagers et des familles, des ateliers associant membres du Conseil d'Administration et professionnels ont permis de réfléchir et de définir trois grandes pistes de développement prioritaires en cohérence avec nos valeurs et nos engagements .

1. Développer l'accompagnement des familles et des aidants

- **Pérenniser et développer le dispositif "répit par le loisir"**, pendant les vacances scolaires, à destination des enfants et des jeunes accueillis au sein de nos établissements et ceux repérés comme « sans solution », bouffée d'oxygène pour les familles et temps de loisirs adaptés pour le public accueilli.

- Rechercher des solutions de financements et saisir toutes opportunités pour permettre **l'organisation de séjours de vacances**, de week-end : afin de favoriser le départ en vacances des personnes accompagnées, ou permettre aux familles de trouver des lieux adaptés à leur accueil avec une prise en charge partielle de leur(s) enfant(s) en situation de handicap.

- **Rechercher ce qui pourrait être créé et proposé en matière d'activités périscolaires** afin d'éviter que des enfants soient livrés à eux-mêmes après la sortie de l'établissement. Des partenariats avec les municipalités pourraient être développés pour intégrer un professionnel avec les enfants aux activités périscolaires de la ville, ce qui présenterait l'intérêt, dans le même temps, de contribuer à la formation des animateurs des villes.

- **Mettre en place des cafés des aidants** : il s'agit de créer des espaces d'échanges, de partage d'expérience et de soutien avec les membres parents du Conseil d'Administration, à partir de sujets concrets liés au quotidien des familles (gestion de la charge mentale, droits et aides,...).

- **Créer un "Comité d'éthique"**, espace de réflexion et d'échanges, entre professionnels, familles et membres du Conseil d'Administration, sur les questions éthiques rencontrées dans les situations concrètes d'accompagnement des jeunes et des adultes accueillis dans nos structures .

Cette initiative témoigne de la volonté de l'association de fournir des soins et des services de qualité, respectueux des droits et de la dignité de chaque personne accompagnée.



2- Soutenir les jeunes et les adultes accueillis dans leur vie quotidienne et sociale

- **Proposer des activités de loisirs accompagnées** les week-ends : sorties théâtre, cinéma, expo, manifestation sportive ... afin de rompre la solitude et créer des moments conviviaux. Ces activités destinées à de petits groupes d'adultes pourraient être encadrées par les bénévoles de l'association, voire des parents d'autres établissements

- **Préparer à « l'après ESAT »** : la retraite est un cap à passer pour les adultes tant pour le choix de l'hébergement, que la gestion d'un nouveau budget, d'une protection à mettre en place.

- **Accompagner vers l'autonomie**, de manière plus individuelle, les adultes et les jeunes de l'EMPro en instance de sortie : dans l'attente d'une place en SAVS ou en substitution lorsqu'il n'y a pas de SAVS envisagé, permettre aux jeunes adultes de vivre de manière autonome (gestion de budget, gestion administrative, entretenir un logement, gérer ses courses, préparer ses repas ...).

3- Assurer la pérennité de l'Association en développant la participation des familles



Communiquer davantage, créer des moments de rencontres avec les familles, pour mieux faire partager nos valeurs et nos actions.

Le plaidoyer porté par l'association doit être partagé avec les familles par leur adhésion et leur engagement au sein des Conseils de la Vie Sociale ou du Conseil d'Administration.

Organisation d'une manifestation annuelle et festive, réunions thématiques ...